



s'engager pour
le **développement**
d'un internet **solidaire**



FONDATION AFNIC POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La fondation AFNIC

en bref...

À la fois financeur et facilitatrice, la Fondation Afnic soutient celles et ceux qui veulent mettre l'internet et ses usages au service d'une société plus inclusive, d'un internet plus solidaire pour faire du numérique un levier d'insertion pour une société plus équitable.

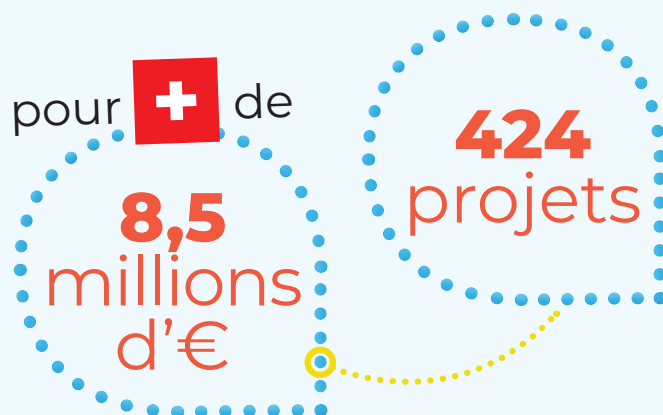
Elle s'engage pour le développement d'un internet solidaire selon 3 axes :

- ◆ Accompagner les mécanismes de solidarité
- ◆ Soutenir les mutations sociétales
- ◆ Renforcer la cohésion sociale



Depuis sa
création en 2016,

la Fondation Afnic a soutenu



Sommaire



Édito 5

Chiffres clés 6

La Fondation au cœur des enjeux de notre société 8

Retour sur le projet E-mujeres 14

La parole à... Isabelle Collet 16

Créer des liens 18

Dans les coulisses de la Fondation 20

Notre organisation... 22



En 2022, l'équipement numérique des Français continue de progresser et plus de la moitié d'entre eux estiment être devenus plus compétents en matière de numérique au cours de ces deux dernières années, selon le dernier Baromètre du numérique, réalisé par le Credoc. Toutefois cette moyenne masque de grandes disparités selon les catégories socio-professionnelles et des fractures persistantes : 48 % des Français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et Internet, une hausse de 13 points par rapport à 2020.

Ce constat renforce notre vocation solidaire à accompagner les publics défavorisés, freinés dans leur vie quotidienne par ces difficultés. Ainsi en 2022, de nombreux projets lauréats avaient pour but de former, d'éduquer et de favoriser la médiation numérique. Au-delà de cette action d'urgence, la Fondation Afnic s'engage auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui s'emparent de la puissance du numérique pour repenser leurs actions et imaginer des solutions aux défis de notre société : logement, insertion, précarité, santé et place des femmes comme vous pouvez le découvrir dans ce rapport annuel. Enfin, notre action vise à soutenir le « passage à l'échelle » des projets locaux les plus pertinents en accompagnant les réseaux qui structurent leurs actions et essaient au niveau régional ou national.

Créée il y a maintenant 7 ans sous l'impulsion de l'AFNIC et du Gouvernement, la Fondation a pris le temps en 2022 de s'interroger sur son positionnement et ses modalités d'intervention en relation avec l'évolution prévisible des usages et des besoins et en

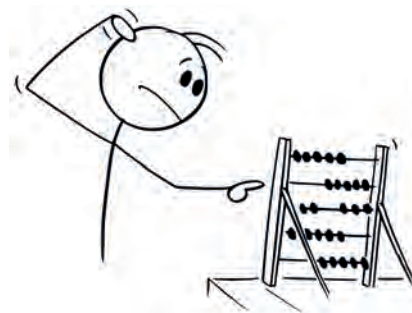
cherchant la complémentarité des acteurs institutionnels intervenant dans le numérique. La fragilité de certains publics et territoires doit rester au cœur de notre action et nous avons entamé en 2023 une tournée en France pour rencontrer les acteurs de terrain. Ainsi nos choix d'axes de soutien illustreront, je l'espère, cette volonté d'adéquation entre les solutions développées par les organisations locales et les besoins numériques de demain. Je tiens à rappeler ici, au nom de l'ensemble du Comité Exécutif, notre profond attachement à accompagner les acteurs de la solidarité en faisant de la Fondation Afnic, un lieu de partage d'expertise et de connaissances, de dialogue et d'appui que nous veillons à rendre accessible, bienveillant et porteur d'espoir.

La période actuelle révèle et creuse des inégalités qui touchent un public plus nombreux. La transformation numérique de notre société, bousculant habitudes de travail, d'apprentissage, de loisirs, de mobilité et de vie quotidienne doit être mise au service de tous et rendre visible la solidarité au bénéfice du plus grand nombre.

PHILIPPE DISTLER

Président de la Fondation Afnic
pour la solidarité numérique

Chiffres clés 2022

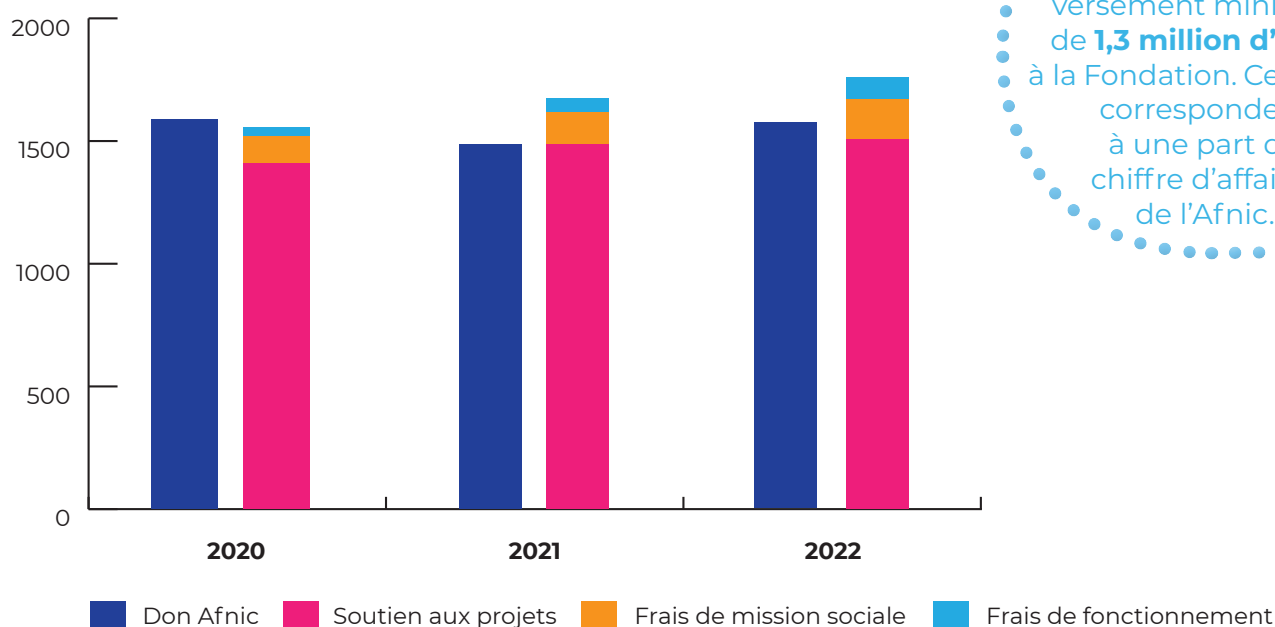


Subventions

86 projets lauréats pour **1 823 550 € distribués** (tous dispositifs confondus)

	Candidatures	Instructions	Lauréats	Montant
Le numérique au service d'une société plus équitable	123	67	32	867 100 €
Ateliers de médiation numérique	141	141	49	401 700 €
Projets AMI d'essaimage	56	6	4	544 750 €
Projet pilote expérimental			1	10 000 €

Dépenses/Ressources



Dès **2023**, l'Afnic, s'engage à garantir un versement minimum de **1,3 million d'euros** à la Fondation. Ces fonds correspondent à une part du chiffre d'affaires de l'Afnic.

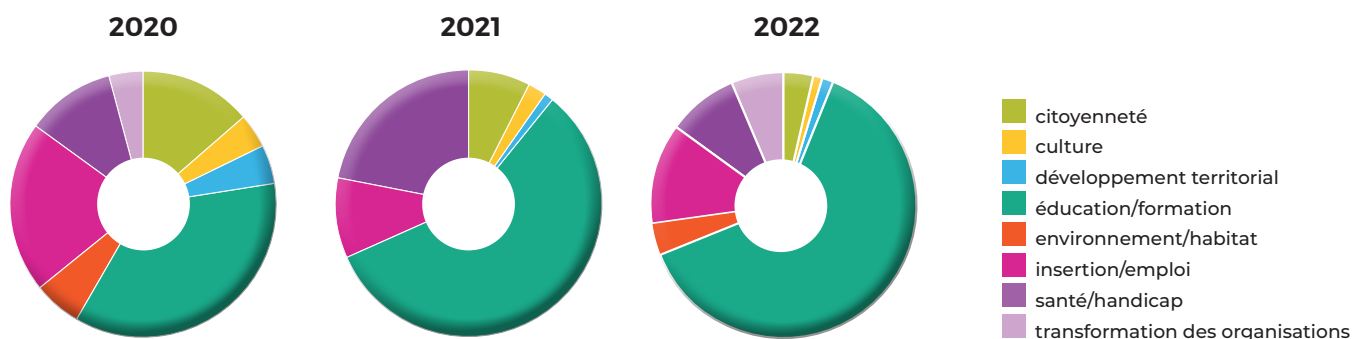
La Fondation Afnic soutient également pour 244 750 € de projets dans le cadre du dispositif réseau national (AMI). La trésorerie de la Fondation permet d'engager des soutiens pluriannuels et de garantir une action pérenne.

Le saviez-vous ?

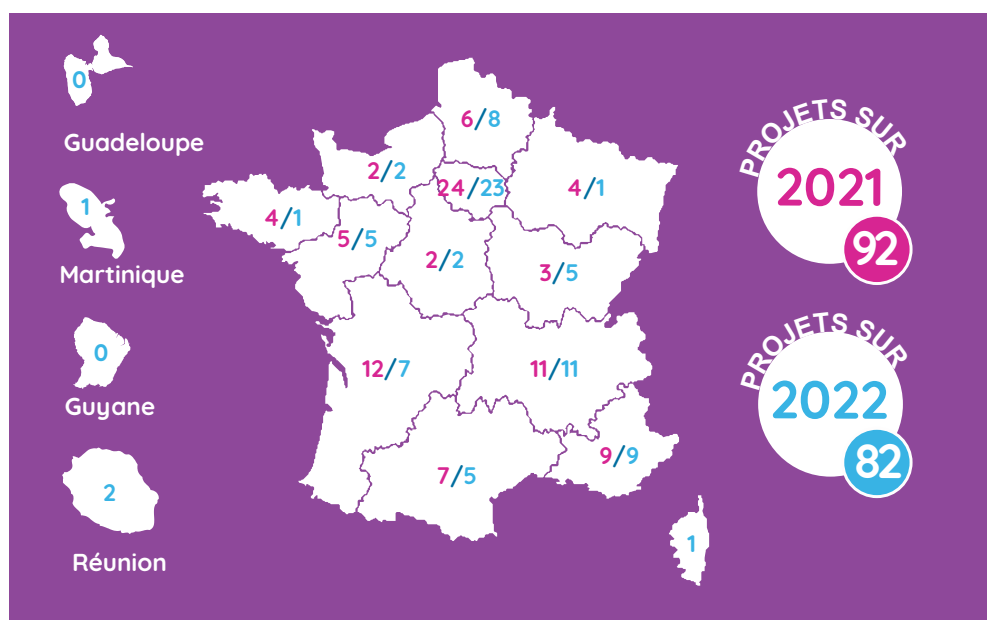
Jusqu'en 2023, l'Afnic, l'office d'enregistrement du **.fr** a reversé **90 %** du bénéfice de la gestion du **.fr** à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.

Focus sur nos 2 appels à projets 2022...

Des projets aux thématiques diverses



Des projets dans tous les territoires



Des projets pour des réalisations variées



La Fondation **Afnic** est **exclusivement financée** grâce aux **bénéfices** réalisés sur la gestion du **.fr**

La Fondation Afnic au cœur des enjeux de notre société

À l'image des éditions précédentes, les 86 lauréats 2022 développent des solutions inspirantes sur l'ensemble du territoire pour rendre le numérique plus solidaire.

D'une part, par des projets innovants auprès des plus fragiles et isolés d'entre nous (personnes en insertion, âgées, jeunes, malades ou jeunes décrocheurs...), en particulier dans le domaine du logement et de l'environnement, mais aussi des projets qui permettent de rendre plus efficaces les interventions des professionnels dans les secteurs du social. D'autre part, nous avons dédié un de nos appels à projets aux ateliers numériques collectifs pour accompagner la prise en main et la montée en compétences des bénéficiaires.

Réchauffement climatique, santé, handicap, femmes, précarité alimentaire, liens intergénérationnels, dérives des pratiques sur les réseaux sociaux... les champs explorés par nos lauréats cette année sont à l'image des grands enjeux qui traversent notre société. En voici quelques exemples parmi le palmarès entièrement disponible en ligne sur notre site et en vidéos sur notre chaîne Youtube.

www.fondation-afnic.fr/fr/Accueil.htm

www.youtube.com/channel/UCmf9-OtXG825rCir0xla33w

Femmes

MÉMO DE VIE : DIRE AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER DEMAIN



150.000 €

Lors d'une consultation citoyenne organisée pour lutter contre les violences faites aux femmes, l'idée d'un outil digital a émergé pour permettre aux personnes victimes de garder une trace des événements, d'accéder à des ressources fiables et de stocker de manière sécurisée des éléments qui pourraient faciliter un éventuel dépôt de plainte et une enquête. Première fédération d'aide aux victimes, rassemblant 130 associations et 1 500 intervenants spécialisés, France Victimes lance « Mémo de Vie », une plateforme gratuite et sécurisée qui facilite l'information, la prise de contact et les démarches judiciaires, socio-administratives et psychologiques pour sortir de ces violences. Elle propose ainsi un accompagnement sur-mesure aux victimes, mais aussi aux proches témoins et aux professionnels pour faciliter leur intervention. Ce projet d'essaimage est l'un des 4 lauréats 2022 de notre programme AMI.

<https://www.france-victimes.fr/>



Grande Cause des Inégalités, Mémo de vie

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES



35.000 €

Cacher sa protection dans sa manche, se moquer d'une tache de sang sur un jean, employer des euphémismes, ne pas avoir accès à des protections... sont autant d'habitudes qui prouvent que les règles demeurent un sujet extrêmement

tabou. C'est pour agir sur la vie et la santé de millions de femmes, que l'association Règles Élémentaires développe « Parlons règles », une plateforme de sensibilisation sur les règles et de lutte contre la précarité menstruelle. Elle proposera des outils et modules de formations aux personnes référentes (enseignants, infirmiers scolaires, travailleurs sociaux...). Du contenu en libre accès et sans inscription sera aussi mis en ligne, à destination des jeunes et accessible au grand public.

<https://www.regleselementaires.com/>



Règles élémentaires

Sobriété énergétique et développement durable

LA RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX



40.000 €

ONG spécialisée dans la prévention et la gestion des risques, Pompiers Sans Frontières agit en faveur du renforcement des capacités de résilience.

En France,

elle mène un programme de protection civile participative et d'insertion auprès des jeunes des quartiers prioritaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ce cadre, elle a souhaité mettre en place et animer un atelier de sensibilisation au risque majeur environnemental en utilisant la réalité virtuelle pour permettre une expérience sensorielle totale et ainsi mieux ressentir et appréhender les effets de peur et de panique lors de la survenue d'un événement accidentel ou d'une catastrophe.

<https://pompiers-sans-frontieres.org/>



Pompiers sans frontières



ORDINATEURS POUR TOUS



Au sud-ouest de la Vendée, le Centre Socioculturel du Talmondais, grâce à des appels aux dons et à des partenariats avec la Recyclerie et des déchetteries, souhaite récupérer du matériel informatique pour assembler des ordinateurs et les céder aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire pour 1 € symbolique. Le reconditionnement se fera tout au long de l'année par les Clubs Geek du centre, mêlant seniors et jeunes grâce à un partenariat avec la Mission locale. Un conseiller numérique pourra se déplacer au domicile des bénéficiaires pour installer le matériel et assurer un accompagnement.

<http://www.centresociocultureltalmondais.fr/>



10.000 €

Prévention Santé

PRÉVENTION CANCER DU SEIN 2.0



23.000 €

L'association Keep A Breast Europe Foundation s'est donnée pour mission de réduire le risque de cancer du sein et son impact sur les femmes et sur l'environnement par l'art, l'éducation, la prévention et l'action. Elle a créé l'application gratuite d'autopalpation Keep A Breast pour aider les femmes à devenir actrices du dépistage.

Délicatement illustrée par l'artiste Tina Tictone et très simple d'utilisation, elle grouille de conseils pour réaliser son «self-check» chaque mois en toute sérénité. Le projet présenté à la Fondation Afnic vise l'évolution de l'application avec le développement de la communauté en ligne et la création de contenus (podcast, tutoriels, conférences webinaires, articles).

<https://www.keepabreasteurope.com/>



DES FORMATIONS ET UN SOUTIEN POUR LES AIDANTS



29.000 €

Aujourd'hui, on estime à plus de 11 millions, le nombre d'aidants d'un proche en perte d'autonomie en France pour des raisons liées à l'âge, au handicap, à une maladie chronique ou invalidante. Créé par la Fédération des plateformes d'accompagnement et de répit des aidants familiaux, le site «soutenirlesaidants.fr» souhaite enrichir son espace de ressources pédagogiques «e-learning» par une mise en lien avec un professionnel local et un chat de discussion. Permettant

un accompagnement dans la durée, cette évolution vise en premier lieu les aidants de personnes touchées par une maladie neuro-évolutive ou en situation d'autisme.

<https://www.soutenirlesaidants.fr/>



Fédération des plateformes d'accompagnement et de répit des aidants familiaux - Hauts de France

COHABITATION INTER- GÉNÉRATIONNELLE



98.750 €

Les jeunes manquent de logements et les seniors vivent de plus en plus dans la solitude. La cohabitation intergénérationnelle solide repose sur l'échange volontaire de temps, de logement et de services entre un senior de plus de 60

ans et un jeune de moins de 30 ans. Le réseau Cohabilis souhaite former, accompagner et mettre à disposition des 40 associations de son réseau, des outils numériques performants leur permettant d'améliorer la mise en relation des binômes et de rendre plus visible cette offre solidaire face à la montée en puissance des acteurs marchands. Ce projet d'essaimage est l'un des 4 lauréats 2022 de notre programme AMI.

<https://www.cohabilis.org/>



Cohabilis

LA MAIN TENDUE AUX ENFANTS



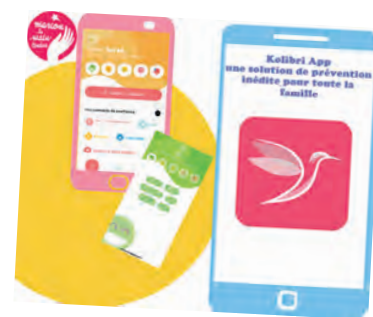
31.000 €

En février 2013, Marion, 13 ans, se suicide, victime de harcèlement à l'école. Depuis, sa mère, Nora Fraisse, se bat pour que Marion ne soit pas morte pour rien, pour qu'on prenne au sérieux le harcèlement scolaire.

Son association « Marion la Main Tendue » vient de lancer l'application mobile Kolibri App, mise à disposition gratuitement pour sensibiliser les élèves, les jeunes et les parents sur le harcèlement mais

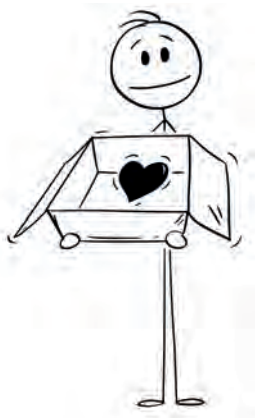
aussi leur permettre de développer des compétences psychosociales. Grâce au soutien de la Fondation Afnic, cette application aura de nouvelles fonctionnalités pour la rendre plus inclusive et accessible à tous et pour tous : météo des émotions, adaptation aux personnes dyslexiques, développement de contenus (quizz, jeux...).

<https://www.marionlamaintendue.com/>



Retrouvez
tous les
lauréats 2022
sur notre
site !

UNE PLATEFORME DIGITALE DE DONS



Chaque année, des centaines de millions d'euros de produits non-alimentaires sont détruits alors que des millions de Français vivant sous le seuil de pauvreté n'ont pas accès aux biens de première nécessité. Passerelle entre le monde de l'entreprise et le monde associatif, l'Agence du Don en Nature collecte et redistribue depuis sa création en 2008, un volume de biens de plus en plus important et avait besoin de faire évoluer ses outils numériques. Grâce au soutien de la Fondation Afnic, de nouvelles fonctionnalités sur la plateforme de dons permettront de faciliter les commandes, d'améliorer le pilotage et de sécuriser l'approvisionnement tant pour les 1 300 associations partenaires que pour les entreprises donatrices.

<https://www.adnfrance.org/>



adn france



30.000 €



PROXIDON, UNE APPLICATION DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les 79 Banques Alimentaires et 31 antennes agissent au quotidien selon des principes fondateurs : la gratuité, le partage, le don, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le bénévolat et le mécénat. Souhaitant développer le don alimentaire de proximité, la Fédération Française des Banques Alimentaires a créé l'application « Proxidon » afin de proposer le don de denrées encore consommables aux associations d'aide alimentaire situées aux alentours, au profit des plus démunis. Elle permet de gérer la logistique de collecte en faible quantité, notamment pour les commerçants qui souhaitent offrir leurs surplus et invendus. L'enjeu de ce projet est de transformer ce prototype en une application web fiable, exploitable et maintenable.



50.000 €

<https://www.banquealimentaire.org/>

CITOYENNETÉ ET NUMÉRIQUE: FORMER À L'IMAGE ET PAR L'IMAGE À L'ÉCHELLE NATIONALE

LEBAL



150.000 €

Depuis sa création, LE BAL / La Fabrique du Regard, crée et mène des programmes d'éducation à la citoyenneté par l'image auprès des 6-25 ans. Comment analyser le point de vue d'une image ? Comment comprendre la chaîne de conception, production et diffusion d'une image ? De quoi l'image est-elle la preuve ? En 12 ans, ce sont 24 000 jeunes éloignés des pratiques culturelles, 3 520 enseignants, 550 artistes et acteurs de ces programmes éducative et culturelle qui ont bénéficié de ces programmes aboutissant à la création de publications, images et films, enrichis et documentés sur la plateforme digitale www.ersilia.fr. Aujourd'hui, LE BAL entend toucher un public plus important grâce au déploiement, dans au moins 3 régions différentes, d'ateliers d'éducation à l'image et de formations pour les adultes relais des jeunes ainsi que par l'amélioration de l'accessibilité de la plateforme ERSILIA. Ce projet d'essaimage est l'un des 4 lauréats 2022 de notre programme AMI.

<https://www.le-bal.fr/>



Le Bal

ENTRE LES LIGNES



146.000 €

Les réseaux sociaux, source d'information désormais numéro 1 chez le public jeune et chez de plus en plus d'adultes, alimentent une vision de plus en plus binaire de la société. L'éducation aux médias et à l'image est une invitation à la nuance, à la complexité du monde et à faire en sorte que chacun puisse parler sereinement de sujets sensibles et recréer du commun. L'association « Entre les lignes » réunit près de 230 journalistes bénévoles, qui interviennent dans des établissements scolaires, médiathèques, centres sociaux, centres de loisirs ou auprès de jeunes en situation de fragilité afin de restaurer le lien de confiance entre les citoyens et les médias, en leur apprenant à décrypter l'information. Le soutien de la Fondation Afnic permettra de démultiplier les ressources de l'association afin de pouvoir augmenter significativement les interventions dans les collèges, organiser des formations à destination des professionnels du monde de l'éducation, proposer des ressources documentaires. Ce projet d'essaimage est l'un des 4 lauréats 2022 de notre programme AMI.

<https://entrelignes.media/>



Atelier Jarville la Magrange

Retour sur... le projet E-mujeres

Née il y a plus de 70 ans, l'association reconnue d'utilité publique Le Mouvement du Nid lutte contre les causes et les conséquences de la prostitution. Dans 26 départements, elle agit sur le terrain à la rencontre des personnes prostituées, les accompagne, mène des actions de formation et de prévention. Lavinia Ruscigni, déléguée départementale du Mouvement du Nid en Martinique, a répondu à quelques questions sur les ateliers numériques soutenus en 2020 par la Fondation Afnic.

Quelle est la situation en Martinique ?

La prostitution est une réalité visible avec beaucoup de femmes d'origine haïtienne, vénézuélienne et dominicaine mais aussi des autochtones martiniquaises et métropolitaines, par le biais des réseaux sociaux. Ici, les clichés et les fantasmes sont très présents : plus vieux métier du monde, argent facile, richesse des prostituées... Mais la réalité est toute autre. Elles sont en situation de survie permanente, de pauvreté, d'exclusion. À notre arrivée en 2017, nous avons monté des parcours de soutien et contribué à faire reconnaître que ces personnes étaient avant tout des victimes de violences.

Comment est née l'idée de créer des ateliers numériques ?

De plus en plus de démarches administratives qui permettent d'accéder aux droits sont aujourd'hui dématérialisées : actualisation Pôle Emploi, déclaration trimestrielle CAF, demande d'APL. Mais la fracture numérique est immense pour des publics très vulnérables comme les personnes prostituées qui n'ont pas les usages, manquent de compétences, maîtrisent peu la langue française, etc. À titre d'exemple, certaines participantes aux ateliers



Lavinia Ruscigni

n'avaient pas de mail, ne savaient pas allumer un ordinateur ni utiliser un clavier... Avec le développement des actions à distance, la crise sanitaire a renforcé leur isolement. L'acquisition de compétences numériques nous a paru incontournable.

Comment le projet s'est-il déroulé ?

Si initialement, le projet prévoyait 2 formations de 3 mois, avec 4 heures de cours hebdomadaire, nous avons très vite adapté le dispositif. Pour ces femmes dont la priorité est d'arriver à manger 3 fois par jour, rester concentrées dans une salle de classe n'était pas évident, sans oublier le niveau informatique hétérogène entre les apprenantes. Le groupe a donc été réuni sur des temps plus courts (1 h 30) par niveaux (débutant / intermédiaire et avancé). Nous avons également essayé de lier ces moments avec des activités culturelles et culinaires.



Coup de Pous, Martinique

Et les résultats ?

68 femmes ont participé aux cours d'informatique avec une moyenne de participation de 13 femmes par cours. Elles savent désormais composer avec une adresse électronique, rédiger un CV, accéder à Pôle emploi, utiliser Google Maps ou vérifier une source internet.



Coup de Pous, Martinique

Au fil des séances, certaines ont souhaité télécharger des applications pour apprendre le français ou le code de la route. Deux apprenantes ont ouvert une petite boutique de vêtement en ligne et une s'est inscrite en Master Sciences de l'éducation à l'Université des Antilles. Elle est désormais presque autonome et réalise ses devoirs dans l'espace dédié à la permanence informatique.

Aujourd'hui, nous sommes en train de créer une halte-garderie pour leur permettre notamment, d'assister aux cours car la garde des enfants était un véritable frein à leur participation. Aussi, nous avons

partagé notre expérience avec le siège et les autres délégations de l'association.

Un mot à ajouter sur la Fondation Afnic ?

Au début de notre présence en Martinique, les pouvoirs publics ne prêtaient pas attention au sujet de la prostitution. Les soutiens de fondations, et notamment celle de l'Afnic, ont permis d'attirer les regards et de faire bouger les lignes. C'est pourquoi nous tenons vraiment à remercier la Fondation Afnic qui a « osé » soutenir ce projet d'autant plus que la prostitution est un sujet qui met généralement mal à l'aise. De nos jours, il faut encore lutter contre les idées reçues et soutenir ces personnes qui sont reléguées au plus bas de la société, traitées de manière inhumaine.



Coup de Pous, Martinique

**MOUVEMENT
DU NID
FRANCE**

La parole à...

Isabelle Collet

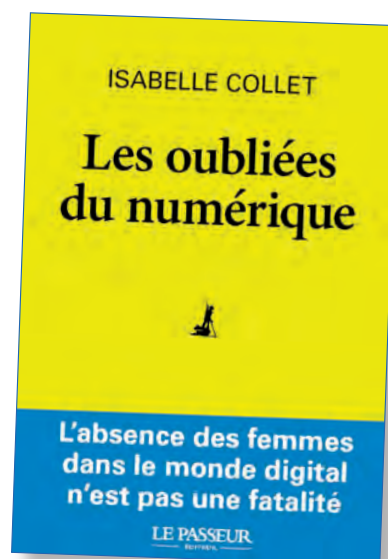
Innovants et créatifs, les métiers du numérique attirent encore trop peu de femmes. Interpellée par cet enjeu, la Fondation Afnic a notamment soutenu le projet Elloweb qui propose des ateliers et rencontres professionnelles à des lycéennes en Rhône-Alpes-Auvergne, mais également l'association « Moi dans 10 ans » qui accompagne les collégiennes et lycéennes issues de quartiers prioritaires, de zones rurales ou scolarisées en réseau d'éducation prioritaire dans leur choix d'orientation professionnelle. Pour faire le point sur le sujet, nous avons interrogé Isabelle Collet, professeure associée en sciences de l'éducation à l'université de Genève, spécialiste de l'inclusion des femmes dans le numérique depuis plus de 20 ans. Elle a notamment écrit « Les oubliées du numérique », paru aux éditions Le Passeur en 2019.



Dans votre ouvrage, vous présentez les femmes comme des oubliées dans l'histoire du numérique. Pouvez-vous nous expliquer ?

On aurait tendance à penser que s'il y a peu de femmes dans le numérique aujourd'hui, il y en avait encore moins par le passé. Or, les femmes ont été présentes, déterminantes et particulièrement inventives depuis le début même si elles n'avaient pas le même accès aux études et aux emplois. Cela commence par la jeune mathématicienne Ada Lovelace qui a écrit le premier programme informatique (1842) aux côtés de Charles Babbage, inventeur de l'ordinateur mécanique en Angleterre. Cela se poursuit avec Grace Hopper qui

crée la compilation, procédé indispensable pour rendre la programmation accessible, lorsqu'elle travaillait sur l'ordinateur de calculs balistiques pendant la Seconde Guerre mondiale. Et cela se poursuit tout au long de l'histoire jusqu'aux années 1980. Il faut dire qu'il y avait des places à prendre dans ces métiers de programmation à l'époque peu valorisés, voire sous-payés, où les femmes faisaient figure de « petites mains. » On pouvait lire dans les magazines que si les femmes savaient programmer un dîner, elles sauraient programmer un ordinateur !



Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le retournement de situation s'est opéré dans les années 80 quand les métiers de l'informatique ont gagné en prestige. Les hommes s'y sont engouffrés en masse. Simultanément, le micro-ordinateur est arrivé dans les foyers. Alimentés par la pop culture et la science-fiction, des ados garçons que l'on appellerait aujourd'hui des geeks, bidouillent, programment dans des cercles où les filles n'ont pas leur place. Cette représentation masculine se prolonge ensuite dans le monde des entreprises. Il est à ce titre intéressant d'observer que les filières de formation à l'informatique de gestion étaient paritaires à la fin des années 70 alors qu'on est aujourd'hui à des taux infimes de femmes dans les IUT/ BTS spécialisés.

C'est paradoxal dans une société qui promet de plus en plus l'égalité...

On a tendance à rejeter le problème sur les filles qui auraient moins confiance en elles, moins d'habiletés et de goût « par nature » pour ce secteur, en soulignant qu'il n'y a pas de discrimination manifeste. Mais il ne suffit pas d'avoir le droit. Aujourd'hui, le monde du numérique est constitué à 85 % d'hommes blancs de milieux favorisés. Comment voulez-vous qu'elles se projettent dans un univers qui ne leur ressemble pas, où elles ont le sentiment de ne pas être les bienvenues. Il y a une prise de conscience incontestable ces dernières années mais l'égalité reste du domaine du discours. Avec 17 % femmes dans la tech (33 % en comprenant toutes les fonctions type RH, marketing, etc.), la France est dans la moyenne européenne et occidentale.

Quelles en sont les conséquences ?

Quelle que soit la bonne volonté des programmeurs, du fait de leur

homogénéité, ils ne peuvent pas penser le monde dans leur entier. Je prendrai l'exemple des téléphones qui jusqu'à peu, étaient conçus par rapport à la taille d'une main d'homme. Ces objets n'étaient pas adaptés à des mains de femmes...

Vous avez fait partie du comité de la Fondation Femmes@numériques. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J'espérais l'existence d'une structure de ce type là depuis que j'ai commencé à travailler sur le sujet. Je me suis d'autant plus engagée à leurs côtés que la fondation souhaitait agir à des moments déterminants pour changer la donne. Afin d'avoir un impact immédiat, nous avons privilégié les projets qui ciblaient les périodes d'orientation : stages de 3^e, lycée, post-bac, formation continue. Il y a par exemple un super projet d'escape game, « Parallaxe 2050 », dans un camion mobile qui sillonne les établissements.



Avez-vous un message à partager ?

Je voudrais m'adresser à celles qui veulent aller dans le numérique : c'est l'un des rares secteurs où vous pouvez demander aux entreprises ce qu'elles font pour l'égalité homme-femme. C'est un argument de recrutement pour des entreprises qui ont besoin de mixité, qui ont mis en œuvre les moyens pour le faire et qui se posent les bonnes questions.

Créer des liens



Au-delà du soutien financier apporté aux projets lauréats, la Fondation Afnic met à disposition des partenaires son expertise et favorise leur mise en réseau. Tout au long de l'année 2022, plus de 20 événements ont ainsi permis de créer des liens entre les projets, de partager leurs apprentissages, d'acquérir de nouvelles compétences...

Les projets à la rencontre des collaborateurs de l'Afnic

Le 24 mai 2022, les collaborateurs de l'Afnic ont pu découvrir et rencontrer des lauréats de la Fondation dans les locaux à Montigny-Le-Bretonneux. Parmi les projets présents celui de l'association Code Phenix qui travaille à la réinsertion professionnelle des sortants de prison, en leur permettant notamment de profiter des opportunités d'emploi dans les métiers du numérique. Pour ce faire,

ils forment des personnes en détention à l'intégration web et leur proposent une première expérience professionnelle au sein de l'agence web. À la suite de l'intervention de Briec Le Bars, co-fondateur de Code Phenix, Stéphane Bortzmeyer, ingénieur de l'Afnic, est venu animer une formation sur le DNS (Domain Name System) au centre de détention de Melun, une expérience à découvrir sur notre blog Carenews (<https://www.carenews.com/fondation-afnic-pour-la-solidarite-numerique/news/fondation-afnic-la-formation-en-milieu-carceral>). Cette collaboration généreuse se poursuit depuis sur d'autres sujets.



Événement numérique solidaire



Événement numérique solidaire

« Les participants étaient très motivés et intéressés. Aucun besoin pour l'intervenant de chercher à susciter leur intérêt, ils étaient tous passionnés, posaient de nombreuses questions et étaient très avides d'en savoir plus. Si ce genre d'interventions ponctuelles dans les formations de Code Phénix leur est certainement utile, il est également motivant pour l'intervenant. Je ne peux que conseiller ce genre d'opérations aux personnes qui souhaitent partager leurs savoirs. » Stéphane Bortzmeyer, Architecte réseaux et systèmes à l'Afnic, intervenant bénévole chez Code Phenix

Le RDV du numérique solidaire

Le 30 juin 2022, nous avons convié les lauréats à La Fabrique événementielle à Paris, pour notre rendez-vous annuel d'échanges et de rencontres. Cet événement a permis de faire découvrir les projets de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, de l'Union des Cllaj et de la Fédération Familles Rurales, lauréats



Événement numérique solidaire, M. Beauvillet



du dispositif « AMI » d'essaimage de projets, mais aussi d'autres projets emblématiques de la Fondation Afnic. Une matinée conviviale réunissant plus de 60 personnes, malgré la grève des transports, la reprise du Covid et la pluie battante ce jour-là !



Les Kfés Papote : des rendez-vous en distanciel



Parce que les lauréats de la Fondation sont localisés aux quatre coins du territoire, parce qu'il y a un besoin de faire connaître les travaux des uns aux autres et parce qu'il est tellement sympa de discuter autour d'un Kfé chaud, la Fondation Afnic organise depuis 2021, des rencontres régulières entre associations qui ont envie de partager leur expérience et de se prêter au jeu des questions/réponses. Ces rendez-vous ont abordé en 2022 des thématiques différentes à chaque session : mobiliser les bénévoles, numérique et alimentation, numérique et culture, numérique et femmes, mécénat au service des projets, les réseaux sociaux comme outils de prévention, le numérique comme outil d'insertion, numérique et e-parentalité, numérique et enfants. Merci à tous les projets qui ont pris le temps d'échanger avec les participants !

« J'ai participé à la plupart des Kfés Papote pour échanger avec d'autres structures et enrichir notre expérience. J'ai également pu partager les enjeux de notre association, le Bus Mobile Informatique, et la manière dont on se déploie nos ateliers en itinérance dans des zones isolées. Ces rencontres ont permis de renforcer les liens avec certains partenaires locaux comme les Bon clics. » Christian Farcy, Directeur du Bus Mobile Informatique

Les compétences de l'Afnic au service des projets

Les échanges réguliers avec les lauréats font émerger des besoins de montée en compétences dans divers domaines : collecte de fonds, communication, règles sur la protection des données, etc. La Fondation Afnic organise ainsi régulièrement des sessions d'apprentissages collectifs au service des associations lauréates. En 2022, nous avons monté un atelier autour de l'animation des réseaux sociaux avec l'intervention du Responsable Communication numérique de l'Afnic, Pascal Vella. Pendant une heure, il a transmis les bonnes pratiques à adopter, les astuces à moindre coût et répondu aux questions de ces organismes qui ont un grand besoin de visibilité mais qui n'en ont souvent pas les moyens ni le temps.

« Savoir qu'une grande partie des bénéfices de la vente des .fr est reversée à des associations qui, entre autres, luttent contre la fracture numérique via la Fondation Afnic donne encore plus de sens à notre métier de registre. C'est tout à fait gratifiant d'aller plus loin, de mettre les mains à la pâte, en apportant directement mon expertise à ces structures d'aide qui, elles aussi, ont besoin de tout notre appui. » Pascal Vella, Responsable Communication numérique de l'Afnic, animateur de l'atelier Réseaux sociaux



Dans les coulisses de la Fondation Afnic

« Je me réjouis de constater que nos interlocuteurs dans les associations ressentent la bienveillance, l'esprit chaleureux et ouvert qui règnent au sein de notre équipe. La Fondation Afnic est profondément humaine ! »

Isabel Toutaud, Déléguée générale



FABIENNE GUIBE est chargée de projets d'intérêt général et d'innovation. Prestataire, elle travaille depuis 7 ans à l'animation de la Fondation, la recherche, l'instruction et le suivi de projets. Elle nous présente son rôle d'instructrice pour l'appel à projets « Le numérique au service d'une société plus équitable. »

Comment se déroule l'instruction de projets ?

Nous procédons en 2 étapes. Nous lisons d'abord l'intégralité des dossiers de candidature et les confrontons aux critères de sélection de l'appel à projets. Ensuite, nous menons une instruction plus poussée avec des recherches Internet et un rendez-vous téléphonique pour compléter et éclaircir certains aspects. Cet échange est l'occasion de faire des recommandations, d'aiguiller sur des sources de financement, de recalibrer le budget ou les modalités de mise en œuvre. Mais attention, notre approche est bienveillante et nous ne réécrivons jamais les projets ! Nous souhaitons surtout nous assurer que les projets seront menés à bien et en profitons pour partager notre expérience.

Pour finir, nous rédigeons et partageons un contrat d'engagement avec les porteurs de projet qui récapitule les points clés et donne des indicateurs chiffrés de réalisation.

Êtes-vous seule à émettre un avis ? Quelle est sa valeur dans la décision de financement ?

Il est important de dire ici que les projets sont examinés de manière collégiale. A chaque étape, nous avons des réunions d'harmonisation avec les autres instructeurs, pour croiser les regards. Par ailleurs, pour les « gros » projets, l'instruction est menée en binôme ce qui permet de coupler nos expertises. Et par souci d'équité, nous n'instruisons pas et ne donnons pas d'avis sur les projets avec lesquels nous pouvons avoir des liens. Enfin, nos préconisations ne valent pas décision : seul le Comité exécutif décide du soutien. Les membres ont accès au dossier du candidat, au rapport d'instruction et au contrat d'engagement. À l'arrivée, les projets lauréats auront été examinés par 14 personnes.

Quels conseils pour les porteurs de projets ?

J'aurais 2 conseils à donner aux candidats. D'abord, bien développer leur contexte local et leur public car nous cherchons à savoir ce qui apporte une valeur ajoutée sur un territoire :

ce qui est innovant à Bordeaux, ne l'est peut-être pas à Lyon. Ensuite, travailler leur budget : il ne doit pas être celui de l'association dans son ensemble, mais bien celui du périmètre du projet présenté, il reflète les actions et leurs modalités. Et n'hésitez pas à assister aux webinaires que la Fondation organise pour présenter les appels à projets : l'équipe est là pour répondre à vos questions !



BENOIT DUMOLIN accompagne les acteurs du secteur non lucratif dans la mise en œuvre de projets numériques. Il travaille pour la Fondation Afnic, en tant que prestataire, pour le repérage, l'instruction et le suivi des projets financés.

En quoi consiste le suivi de projets ?

Après le financement, le suivi consiste à accompagner les lauréats pour mettre en œuvre leurs projets numériques en les aidant à définir les grandes étapes afin qu'ils arrivent au meilleur résultat possible : rédaction d'un cahier des charges, repérage de prestataires, déploiement... Il s'agit de conseiller sur la méthodologie pour des structures associatives qui n'ont pas toujours l'habitude de mener ce genre de chantier à forte dimension technique. Cela se traduit par 3 à 4 échanges par an, par mail ou en participant aux comités de pilotage.

Quelle est votre posture ?

On ne fait jamais à la place des porteurs de projets ! Nous sommes en appui pour conseiller, les guider en fonction de leurs besoins. La Fondation a réellement à cœur d'accompagner les projets dans leur réussite, de garder le lien après le financement. Il s'agit aussi de s'assurer que les fonds attribués sont correctement employés au regard de ce qui a été présenté au Comité exécutif.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les projets ?

Le temps de mise en œuvre de projets numériques est souvent plus long qu'on ne l'imagine au départ. Il faut par exemple tenir compte des phases de test des outils, de création de contenus et surtout ne pas négliger la communication et l'animation de ces applications et sites web dans la durée. Ce sont des facteurs très importants de réussite. Suivre leur usage et analyser les statistiques de consultation est primordial.

Quel est votre regard sur le déploiement de ces projets de solidarité numérique ?

À l'image du reste de la société, les associations ont bien conscience que le numérique est indispensable et leur permet d'améliorer ou d'approfondir leurs missions et activités. Mais ces projets nécessitent des compétences spécifiques, très techniques et juridiques, qu'elles n'ont pas toujours dans leurs équipes car elles concentrent leurs moyens sur leur mission sociale, ce qui est bien normal. C'est le cas en particulier pour les structures dans le domaine de la santé et du handicap, qui doivent tenir compte d'un traitement spécifique des données recueillies sur les personnes.

Par ailleurs, l'expertise et les outils numériques sont généralement coûteux, avec des écarts de tarifs importants... il n'est pas facile de s'y retrouver. Pour atteindre l'impact souhaité, il est important de se poser les bonnes questions mais aussi d'intégrer ces outils dans son fonctionnement interne car ils changent les manières de faire. Notre rôle est de les accompagner sur ce chemin.

Notre organisation...

Réunissant 9 membres bénévoles et un représentant de la Fondation de France, le Comité exécutif décide de la stratégie d'intervention, du budget et désigne les lauréats. Il se réunit 4 fois par an. Il est composé de :



6 représentants de l'Afnic

Pierre BONIS

Directeur
Général

**Godefroy
BEAUVALLET**

Président

**Marine
CHANTREAU**

Directrice
Financière
adjointe

**Jean-Pierre
DARDAYROL**

Ancien
Président

**Arnaud
FRANQUINET**

Représentant
des membres bureaux
d'enregistrement
au Conseil
d'administration

**David-Irving
TAYER**

Avocat, Membre Utilisateur
personne physique

3 personnalités qualifiées

**Philippe
DISTLER**

Ingénieur général des
Mines - Conseil Général
de l'Économie, Président
de la Fondation Afnic

**Florence
DURAND-
TORNARE**

Fondatrice et déléguée générale
de l'Association Villes Internet - Membre
permanent du Conseil d'orientation
et de perfectionnement du CLEMI/MEN
- Membre du Conseil d'administration
de l'Université Toulouse Jean-Jaurès
- Membre du conseil scientifique de
l'association Décider Ensemble

**Florence
PRESSON**

Consultante en transition
énergétique et adjointe au
maire de la Ville de Sceaux,
déléguée aux transitions
environnementales,
économiques
et numériques



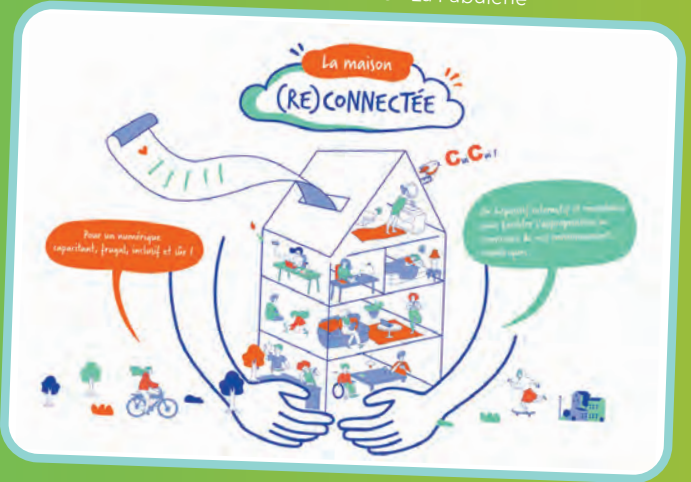
**Isabel
TOUTAUD**

Déléguée
générale

Centre Social et Culturel de Bohain - Hauts de France



Maison (Re)Connectée - La Fabulerie



Association Magna Vox - Bourgogne-Franche-Comté



Objectif pour l'emploi - Auvergne-Rhône-Alpes



Association Revinoise d'Éducation et de Loisirs



Coup de pouce - Martinique



Dessin numérique - Grands yeux



En créant sa Fondation sous **égide de la Fondation de France** en 2015, l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (Afnic) souhaite **participer à l'émergence** ou au **soutien de projets structurants et de terrain**, ayant pour but soit d'utiliser Internet à des fins de solidarité sociale et économique, soit de diffuser les usages et les connaissances sur Internet, dans un but de développement de la solidarité sur le territoire français.

En finançant cette fondation grâce aux bénéfices réalisés sur la gestion du .fr, l'**Afnic met au service de la communauté internet locale les revenus générés à travers l'utilisation du .fr**, qui est un bien commun de cette communauté.

Retrouvez-nous sur :

www.fondation-afnic.fr/fr/Accueil.htm



@FondationAfnic



www.youtube.com/channel/UCmf9-OtXG825rCir0xla33w

FONDATION
afnic
pour la solidarité numérique

Sous l'égide de
Fondation
de
France